

2008/145 - DESIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RESEAU FRANÇAIS
DES VILLES EDUCATRICES (DIRECTION DES
ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

« Lors de la séance du 19 novembre 2001, le Conseil municipal a
décidé de l'adhésion de la Ville de Lyon à cette association. Elle dispose d'un
siège au Conseil d'Administration. Je vous propose la candidature d'Yves
FOURNEL

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu le statut de l'Association ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ,

DELIBERE

Est désigné pour représenter la Ville de Lyon au sein du Conseil
d'Administration de l'Association « Réseau Français des Villes Educatrices :

- Yves FOURNEL

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

G. COLLOMB